

Société

FAUT-IL UN SERVICE CIVIQUE OBLIGATOIRE EUROPÉEN ?

Claire Bernot-Caboche

24/06/2015

Comment améliorer le dispositif de service civique existant ? En le rendant obligatoire et européen, propose Claire Bernot-Caboche. Cela constitue, selon elle, le meilleur moyen pour que cette expérience valorisante pour les jeunes engagés ait également un impact sur toute la société.

Depuis les événements de janvier 2015, le service civique est de plus en plus présent dans le débat public. Selon certains, élargir le service civique permettrait de promouvoir les valeurs de la République et de lutter contre l'exclusion. D'après Claire Bernot-Caboche, il est grand temps de redéfinir un « pacte social » et de se recentrer sur les besoins de l'économie réelle. Le service civique doit devenir un outil de cohésion sociale.

Cette note part d'un constat : le bilan du service civique, créé en 2010 dans le but de remplacer le service militaire, est très positif. En témoigne l'augmentation des demandes de service civique depuis cinq ans. Il apparaît comme un moyen de lutte contre le décrochage scolaire et facilite l'insertion dans la formation ou l'emploi, notamment chez les jeunes les moins qualifiés.

L'engagement permet de développer la citoyenneté. Il bénéficie donc aux jeunes citoyens comme à la nation.

Cependant, on remarque que la demande est la plus forte chez les jeunes déjà sensibilisés, et provenant de classes plutôt favorisées, souhaitant accomplir un acte citoyen. Le service civique obligatoire permettrait de mobiliser l'intégralité de la jeunesse autour d'un même projet de société. Il favoriserait également le vivre-ensemble, la mixité et l'égalité.

Il serait pertinent de l'élargir à l'échelle européenne afin de construire une véritable Europe sociale et citoyenne. En effet, l'Europe est née d'un désir de paix sur le continent, mais le vivre-ensemble reste pour l'instant éloigné des principales préoccupations. Dans un contexte où les extrémismes ne cessent de progresser, il faut privilégier le lien entre les peuples. Pour cela, l'apprentissage des langues doit être facilité et la connaissance de la géopolitique des pays européens promue.

L'intérêt de cette note est de proposer des solutions concrètes pour mettre en place un service civique obligatoire européen. Claire Bernot-Caboche s'appuie sur le rapport Chérèque de 2014 intitulé « Liberté, égalité, citoyenneté : un service civique pour tous ». Celui-ci fait des propositions

pour assurer l'avenir du service civique. Il préconise notamment un financement interministériel, la possibilité d'un financement privé, le renforcement de ses principes structurants et l'amélioration du système de gouvernance qui lui est associé. A l'échelle européenne, cela nécessiterait l'implication ou la création de différents acteurs : Commission européenne, Agence du service civique européen, comités de jumelage. Par ailleurs, il faudrait inscrire dans notre législation la notion de service civique obligatoire. La refondation de notre système scolaire, de la formation professionnelle et de l'accès à l'emploi chez les jeunes est la condition de la réussite de ce projet. Reste à convaincre les plus sceptiques en leur prouvant qu'avec de la volonté politique et l'implication de l'ensemble de la société, le service civique obligatoire européen pourrait devenir un formidable outil démocratique.